

# Programme Concerté Pluri-acteurs

## Algérie

PHASE 2010-2012



### **PROPOSITION DE TERMES DE REFERENCE POUR LA REALISATION D'UN PRODUIT AUDIO-VISUEL SUR "JEUNESSE ET ENGAGEMENT CITOYEN"**

#### **I – Rappel**

Le programme Jousour conçu et structuré autour de la thématique « jeunesse et enfance », s'est toujours attaché à mettre cette composante de la société (les moins de 29 ans représentent environ 68% de la population algérienne) au centre de ses préoccupations.

Cet intérêt pour cette catégorie et notamment pour les jeunes (la tranche d'âge entre 15 et 29 ans représente à elle seule environ 30%) qui disposent d'un formidable potentiel d'énergie, se traduit non seulement par une attention soutenue accordée à leurs problèmes, difficultés et préoccupations, à leurs ressentis, représentations et aspirations mais aussi et surtout par l'appui aux actions engagées en leur direction et en particulier celles dont ils sont eux-mêmes acteurs.

Ainsi, le programme Jousour, n'a pas cessé depuis le début de sa mise en œuvre, de soutenir sous de multiples formes, les initiatives des associations et des entités membres pour l'amélioration de la prise en charge des problèmes et préoccupations des jeunes et pour leur implication dans les décisions qui les concernent. Outre la réflexion menée en permanence en vue d'améliorer la connaissance sur la situation de la jeunesse en Algérie, les travaux réalisés portant sur la « jeunesse et mouvement associatif » et les « dispositifs de protection de l'enfance et de la jeunesse », ce soutien a consisté en une contribution décisive au financement de nombreux projets associatifs au bénéfice de la jeunesse.

Sur la base des enseignements tirés jusque-là de la mise en œuvre du programme Joussour, les organes de gouvernance de ce dernier ont décidé de la mise en place d'un fonds d'appui aux initiatives de jeunes (FAIJ). Il s'agit d'appuyer davantage l'orientation qui veut que les jeunes ne soient pas confinés dans le statut de simples bénéficiaires voire d'assistés, mais qu'ils soient impliqués en tant que véritables acteurs. Ce fonds, opérationnel depuis avril 2012, est destiné à financer des actions initiées et portées soit par des groupes de jeunes déjà adhérents d'associations membres soit par des groupes de jeunes autonomes mais parrainés par des associations membres. Dans ce cadre, quinze (15) projets portés par des groupes de jeunes ont été retenus pour être financés, appuyés et accompagnés pour leur mise en œuvre.

Le comité de pilotage (Copil) a décidé lors de la réunion de Juin 2011, la réalisation par le programme Joussour, d'un produit qui parle aux jeunes et qui sera conçu et réalisé par eux. Cette décision obéit au souci d'assurer la visibilité indispensable aux initiatives souvent novatrices portant sur l'implication citoyenne des jeunes dans la vie sociale et culturelle notamment de la cité qui ont été menées et dont la dimension pédagogique est avérée.

Ce « produit » d'ordre culturel qui constitue un complément de la pré-étude sur les jeunes et le mouvement associatif, devra présenter de façon didactique et attrayante, les initiatives les plus pertinentes et les plus « parlantes ». Pour être efficace, il devra utiliser les moyens de communication les plus modernes, ceux prisés par les jeunes aujourd'hui. Enfin, il devra surtout être pensé et réalisé avec un regard qui « voit » et prend en compte les « codes » et « langages » qui sont ceux des jeunes et qui restitue leurs sensibilités et leurs fraîcheurs.

La mise en œuvre des projets dans le cadre du FAIJ vient donner plus de force à la décision du COPIL pour la réalisation de ce « Produit ».

## **II – Objectif**

Valoriser et capitaliser les expériences citoyennes des jeunes, afin de :

- rendre visible ces expériences et favoriser ainsi la production d'effets démultiplicateurs ou d'entraînement,
- mettre à disposition des associations et des jeunes en général un produit qui leur permettrait de mieux appréhender la question de la mobilisation citoyenne des jeunes et d'adapter leurs modalités d'intervention aux besoins et aux attentes des jeunes.

## **III – Produit et démarche**

Il s'agit de réaliser un « produit » qui permette de mieux comprendre et appréhender la vision des jeunes sur l'engagement et la mobilisation dans une citoyenneté active et au-delà, de recueillir leurs propositions sur les modalités et les moyens qui leur semblent pertinents et d'actualité pour encourager des jeunes à s'investir dans des actions citoyennes.

L'enjeu est non seulement de donner la parole aux jeunes et de la restituer dans leurs modes d'expression et de communication, mais aussi et surtout d'en faire les acteurs de ce « produit ».

Ce dernier serait une production audio-visuelle de type web documentaire/DVD donnant à voir des jeunes en action, exprimant leur vision et leur mode d'intervention citoyens en s'appuyant aussi bien sur l'expression graphique, cinématographique, théâtrale, musicale, sportive... que scientifique et autres.

La mission sera confiée à un consultant expert en communication (écrite et audio-visuelle) qui jouera le rôle d'animateur/coordonnateur (chef de projet) et qui apportera l'expertise technique nécessaire. Il s'appuiera sur des groupes de jeunes issus des associations membres du Programme, si possible représentatives des différentes régions.

Etant donné les délais très courts, ces groupes de jeunes volontaires seront sélectionnés par la CE et le consultant après approbation du COPIL, sur la base d'une combinaison de critères tels que :

- la qualité des initiatives citoyennes menées ou en cours de réalisation comme c'est le cas pour les bénéficiaires du FAIJ notamment;
- l'expérience dans le domaine audiovisuel;
- la disponibilité au sein de l'association d'équipements audiovisuels ou de "matériaux" (rushes) sur des activités déjà menées.

La réalisation du web documentaire/DVD s'appuiera sur un synopsis qui sera élaboré (tout comme le plan de travail) en concertation avec les groupes de jeunes sélectionnés, à partir des réponses apportées à l'appel à manifestation d'intérêt.

### **III – Supervision de la réalisation**

La supervision de la conception et de la réalisation du web documentaire/DVD sera du ressort de la chargée de communication auprès de la CE.

Le COPIL qui interviendra pour valider les étapes clés du processus, sera tenu informé de l'évolution de l'état d'avancement de la réalisation du Web documentaire/DVD.

### **IV - Recrutement du consultant**

Etant donné les délais courts et le caractère très « pointu » du profil recherché, une consultation restreinte sera lancée pour le recrutement du consultant.

Le choix du consultant se fera sur la base de l'étude du CV. Une attention particulière sera accordée aux qualifications et compétences du candidat, son expérience dans la réalisation de produits similaires ou voisins, sa connaissance du mouvement associatif et du programme Jousour ainsi que sa disponibilité en rapport avec le calendrier ci-dessous (voir point V).

Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien avec les membres du comité de recrutement qui sera composé d'un membre du Copil, de la chargée de communication et du coordinateur de la CE. L'objectif de cet entretien est d'apprécier la compréhension des TdR par les candidats.

Le recrutement du consultant sera soumis à la validation du COPIL.

## V – Période de travail et calendrier

Le consultant travaillera 30 jours sur une période de 5 mois (*de juillet à novembre 2012*).

MOIS	ACTIVITES
Juin 2012	Validation des TdR, appel à candidature et recrutement du consultant
Juillet 2012	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt auprès des associations et sélection des groupes de jeunes et validation par le COPIL
Août 2012	Elaboration du synopsis et du plan de travail consultant/ groupes de jeunes sélectionnés.
Sept - Oct 2012	Collecte, production et sélection des données (images et autres)
Novembre 2012	Montage et fabrication et livraison du produit

## V- Budget

Des possibilités de partenariats financiers et/ou opérationnels pourraient être envisagées.

Libellé	Unité	Nombre d'unités	Coût U (€)	Total (€)
Honoraires consultant	Jour	30	175	5250
Per diem consultant	Jour	15	80	1200
Transport consultant	Billet	6	70	420
Transport et Per diem pour les jeunes (*)	Jour	24 2Atl X 6Jn X 2Jrs	80	1920
Frais communication	Forfait			300
Montage et fabrication du Web documentaire et du DVD	DVD Flash	1	2400	2400
Duplication DVD		300	2	600
<b>Total</b>				<b>12 090</b>

*(\*) Provision pour l'organisation de deux ateliers de deux (2) journée chacun regroupant le consultant et six jeunes représentants les groupes de jeunes concernés.*